

Master Mathématiques Appliquées et Statistiques (MAS)

(version septembre 2025)

Sites web : des informations sur les pages du site de l'université (offres de formation), sur le site de l'UFMI, sur les pages gérées par les responsables de parcours

MAS :

- <https://formations.u-bordeaux.fr/#/details-formation?type=formation&id=106>
- <https://math-interactions.u-bordeaux.fr/Nos-formations/Master-Mathematiques-appliquees-et-statistique>
- <https://uf-mi.u-bordeaux.fr/mas/> permet d'accéder aux pages de chaque parcours.

Secrétariats pédagogiques

- Caroline PETIT : parcours MSS, CMI ISI, ROAD, CMI OPTIM, IOD/ISD, MNS, UE mutualisées
caroline.petit@u-bordeaux.fr, bureau 112 bâtiment A33 Campus Talence : [05 40 00 61 08](tel:0540006108)

Semaines paires : du lundi au jeudi de 8h à 12h30 et de 13h15 à 16h30, le vendredi de 8h à 12h40

Semaines impaires : du lundi au jeudi 7h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h10, vendredi de 7h30 à 12h00

Mardis et Vendredis en télétravail

- Doriane DESSE : parcours IREF
master.iref@u-bordeaux.fr, bureau H1-117, Faculté économie, gestion et AES, Campus Pessac : [05 56 84 40 48](tel:0556844048)

Communication

Les mails seront envoyés sur les adresses de l'université (etu.u-bordeaux.fr). Veillez à bien

- activer votre ENT
- soit consulter régulièrement cette boîte, soit effectuer une redirection vers une adresse que vous utilisez au quotidien

Inscriptions

Inscription administrative : le plus rapidement possible sinon pas d'accès ENT ni d'accès aux postes informatique du CREMI. Si problème lié à l'inscription administrative, envoyer un mail

inscription.administrative.tec@u-bordeaux.fr pour les parcours qui se déroulent sur le campus de Talence et assistance.IAweb.DSPEG@u-bordeaux.fr pour le parcours IREF

Inscription pédagogique :

- pour les parcours du Campus de Talence, donner les choix d'ici mi-septembre à Caroline PETIT (certains parcours ont des IP automatiques, sans Ues à choix)
- pour le parcours IREF consulter la page
<https://economie.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Inscription-reinscription>

Ressources disponibles

CREMI & Informatique

Les UF de Mathématiques et Informatique mettent à la disposition des étudiants et des enseignants de ses différents parcours de Masters un Centre de Ressources pour l'Enseignement des Mathématiques et de l'Informatique (CREMI). Tous les Tps se font au CREMI. Pour y accéder, il faut avoir validé votre inscription administrative.

Quelques ordinateurs portables de l'UFMI sont disponibles en prêt pour les étudiants en difficulté, contactez Caroline Petit.

BMI

La bibliothèque maths/info se situe au troisième étage du bâtiment A33. Elle est ouverte aux étudiants de master et contient de nombreux ouvrages utilisés dans nos cursus.

Emplois du temps

Campus Talence :

Les emplois du temps sont mis en ligne sur le site de l'université :

<https://celcat.u-bordeaux.fr/Calendar/cal?vt=agendaWeek&dt=2022-08-31&et=group>

codes groupes premier semestre:

M1 MSS : 4TSS701S ;	M2 MSS : 4TSS901S
M1 ROAD : 4TOD701S ;	M2 ROAD : 4TOD901S
M1 IOD : 4TIO701S ;	M2 ISD : 4TIO901S
M1 MNS : 4TMN701S ;	M2 MNS : 4TMN901S (attention les enseignements MMK ne sont pas sur CELCAT)
M1 CMI ISI : 4TST701S ;	M2 CMI ISI : 4TST901S
M1 CMI OPTIM : 4TOA701S ;	CMI OPTIM : 4TOA901S

Campus de Pessac:

Les emplois du temps sont mis en ligne sur l'ENT : <https://cas.u-bordeaux.fr/cas/login?service=https://ent.u-bordeaux.fr/uPortal/f/carriere/p/b4Planning/max/render.uP> (volet Promotions)

Modalité de contrôle des connaissances

<https://formations.u-bordeaux.fr/#/details-formation?type=formation&id=106>

Calendriers et examens/Fraude

Vous devez consulter le lien suivant pour connaître les informations concernant les examens :

<https://sciences-et-technologies.u-bordeaux.fr/scolarite/calendriers-et-examens>

Il est à noter que le plagia (copier/coller ou reformulation) d'un document existant pour un rapport de projet ou de stage est considéré comme une fraude, au même titre que recopier la copie du voisin en examen.

Absences

Toute absence à un devoir (DS, cc, test etc...) devra être justifié dans la semaine suivant l'épreuve

(justificatifs recevables : certificat médical, certificat de décès d'un proche, convocation à l'examen du permis de conduire, copie du constat si accident sur la route le jour même, convocation à un concours + attestation de présence, attestation de présence à la journée citoyenne, certificat de l'employeur pour les salariés, justificatif d'incident sur une ligne fourni par TBM, TransGironde, SNCF, justificatif de participation à une action solidaire ou aux commissions dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE), justificatif de convocation administrative + attestation de présence)

Une absence à un examen terminal ne peut être justifié.

Vous trouverez le règlement des études du collège Sciences et technologies via le lien : <https://sciences-et-technologies.u-bordeaux.fr/scolarite/reglements-des-etudes-du-college-st>

Service phase

Des régimes de dispense particuliers sont mis en place pour les étudiants à besoins spécifiques, sous réserve de la constitution d'un dossier de demande de suivi à retirer et à déposer auprès :

Du service PHASE pour :

- les étudiants en situation de handicap ou de longue maladie
- les étudiants sportifs de haut niveau et de bon niveau (inscrits sur les listes du ministère de la jeunesse et des sports)
- les artistes confirmés
- les étudiants élus aux conseils centraux de l'université

Note : il n'y a pas d'aménagements prévus en master pour les étudiants qui travaillent

Contact pour les étudiants : phase@u-bordeaux.fr

Lien vers la page officielle : [Page web service PHASE](#)

Relations internationales

Vous souhaitez partir à l'étranger (semestre, année, stages) ? Vous pouvez vous connecter sur le lien suivant : <https://www.u-bordeaux.fr/International/partir-etranger/mobilite-etudiante>

Le service orientation et insertion professionnelle vous accompagne sur vos projets d'études et animent notamment des ateliers CV et lettre de motivation : <https://www.u-bordeaux.fr/formation/accompagnement-et-reussite-des-etudes/orientation-et-insertion-professionnelle>

Scolarité Collège Sciences et technologies :

Vous trouverez via le lien suivant des informations concernant le suivi de votre scolarité (emplois du temps, calendriers examens, inscriptions etc....) : [Collège sciences et technologies](#)

Apprentissage : CFA Sciences et technologies :

Certains parcours (ROAD, MSS, IOSD) sont ouverts à la formation en apprentissage, sur 2 ans.

<https://www.u-bordeaux.fr/formation/choisir-une-formation/alternance/apprentissage>

contacts : pour IOSD : jean-francois.aujol@u-bordeaux.fr ; pour MSS : vincent.couallier@u-bordeaux.fr

le contrat d'apprentissage peut être organisé sur 2 ans (M1 + M2), ou sur 1 an (M2), en démarrant avant, ou après le début de la formation (signature jusque fin octobre).

Harcèlement, discrimination et violence :

Toutes les informations et contacts via la page : [Harcèlement, discrimination et violence](#)

Journées Emploi-Maths (JEMI) :

Organisée cette année par Pierre Pesneau, Adrien Richou et Caroline Petit : elle aura lieu le jeudi 27 novembre 2025.

Responsables pédagogiques (mail nom.prenom@u-bordeaux.fr)

Responsable de mention : Vincent Couallier

Responsables parcours MSS : Jérémie Bigot/Adrien Richou

Responsables parcours CMI ISI : Jérémie Bigot/Adrien Richou

Responsable parcours ROAD : François Clautiaux

Responsable parcours CMI OPTIM : Pierre Pesneau

Responsable parcours Modélisation numérique et calcul haute performance : Astrid Decoene

Responsable parcours Modélisation mathématique pour le signal et l'image : Jean-François Aujol/Camille Castera

Responsables parcours IREF : Coordination : Marc-Alexandre Senegas, IREF-ERDS : M.-A. Senegas et Yoris Pujol) ; IREF-FQA : Selma Boussetta et Yoris Pujol